

régulier, si l'on ne peut s'y rendre pour gagner les indulgences qui exigent cette visite. Dans ce cas, il faut remplir les autres conditions exigées, qui sont la confession, la communion pour les indulgences plénières, la visite, et la récitation de trois *Pater, Ave* et *Gloria*. Telles sont les conditions des indulgences à gagner dans les églises franciscaines.

Indulgence de 300 jours, pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par Sa Sainteté Léon XIII.

Chaque jour, 207 quarantaines et 300 jours, moyennant la récitation de trois *Pater, Ave* et *Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et la visite d'une église franciscaine, ou, si l'on ne le peut, de l'église paroissiale.

A la même condition, 198 ans et autant de quarantaines, chaque samedi et chaque dimanche de l'année.

A la même condition, 100 jours tous les vendredis de l'année.

A la même condition, 256 ans et 50 quarantaines, tous les jours de fêtes de nos Saints des trois Ordres.

CALENDRIER.

JUIN

1. Sacré Cœur de Jésus. — B. Jacques de Stropa, archevêque du premier Ordre.
2. Bse Baptista Varani, clarisse.
3. B. André de Spello, prêtre du premier Ordre.
5. B. Pacifique de Cérédano, prêtre du premier Ordre.
7. BB. Etienne de Narbonne et Raymond de Carbon, martyrs du premier Ordre.
8. B. Barthélemy Pucci, prêtre du premier Ordre.
10. Bse Yolande, clarisse.
12. B. Guy de Cortone, du premier Ordre.
13. S. Antoine de Padoue, prêtre du premier Ordre.
19. Bse Micheline de Pésaro, tertiaire.
21. S. Louis de Gonzague, *patron de Notre Rme Père Général*.
24. Nativité de S. Jean-Baptiste.
27. B. Bienvenu de Gubbio, du premier Ordre.
29. S. Pierre et S. Paul.